

## Compléments d'information sur le FSE

Le foyer est une association pour tous les élèves. Il cherche à développer une vie collective apaisée, des pratiques artistique, scientifique et sportive, une ouverture culturelle pour tous, la responsabilité des jeunes, et la solidarité entre les familles. Il soutient les projets éducatifs et pédagogiques du collège Gambetta.

Les parents des élèves, en adhérant, participent à la vie du collège.

Les actions du foyer se font en étroite collaboration avec la direction du collège.

### Les activités régulières : le foyer et les clubs

Le foyer est ouvert entre 10h et 16h, sous la responsabilité d'un animateur (dès qu'il sera embauché).

Chaque élève peut s'y rendre suivant son emploi du temps pour pratiquer des jeux en groupe.

Le règlement intérieur du collège s'applique aussi au foyer.

Des clubs seront proposés courant septembre, la plupart sont hebdomadaires et demandent une présence régulière.

Exemples de clubs des années passées : danse, musique, Ekologic, fusée, calligraphie, sciences-patrimoine.

### Les journées particulières au collège : détente et responsabilité

Le foyer propose / participe à des moments particuliers qui rythment l'année scolaire : fête de Noël, carnaval, spectacles de club, vivre ensemble, fête des 3ièmes.

### Les projets des professeurs : sorties, voyages

Le foyer intervient financièrement pour rendre possible un projet, et/ou baisser la part demandée aux familles quand ce n'est pas gratuit. Exemples de projets des années passées :

domaine artistique : cinéma, théâtre, danse, arts vivants

sorties culturelles : visites (arts plastiques français, histoire, langues, SVT, physique, latin...) et voyages

projets citoyens : cyclo-moto 5ièmes, journée « handi »

projets sportifs : journée sport 6ièmes

### Aide aux familles : coopérative et solidarité

Le foyer joue le rôle de coopérative scolaire pour les photos, le matériel d'Arts Plastiques, et autres achats groupés.

Le foyer participe à la pratique de la solidarité pour qu'aucun élève ne soit exclu d'une activité payante pour des raisons financières.

Le FSE (Foyer Socio Educatif) est une association loi 1901 avec des adhérents, un bureau, un conseil d'administration, une assemblée générale (en octobre). Un bilan des activités 2018-2019 a été présenté au Conseil d'Administration du collège fin juin.

L'an passé, presque 600 familles ont payé la cotisation.

Les parents sont bienvenus pour proposer une activité de club ou participer dans les instances de l'association.

Les jeunes du collège sont bienvenus pour prendre leur part de responsabilité.

Signalez-vous.

Pour le bureau, Mme Albet, secrétaire et M.Lagarenne, président du FSE